



Lou Nisanès



Dans ce numéro :

Le cimetière p 2

La Fibre p 2

Budget p 4-5

La LGV p 7

Changement
d'adresse p 8

SOMMAIRE

Page 2

Mot du maire

Cimetière

La fibre

Page 3

Réalisation

Etat civil

Les employés communaux

Pages 4-5

Budget municipal

Page 6

Budget municipal

Guerre d'Algérie

Inflation

Page 7

Le nouvel adressage

Page 8

LGV

Prévention seniors

Incendie : les avocats se mobilisent

Page 9

Le coin des conseils utiles

Page 10

Associations

Ecole

Page 11

Patrimoine

Journée du patrimoine

Page 12

Nos entrepreneurs

Remerciements



Le mot du maire

La situation climatique. Nous vivons un épisode caniculaire virulent qui, sans doute, a servi de déclencheur au terrible incendie dévastateur qui sévit sur notre territoire. Des centaines d'habitants ont été déplacés, et nous avons bien craint pour nous-mêmes. Néanmoins solidaires, nous avons accueilli comme il se doit les militaires de la Sécurité Civile, figures incontournables du secours et de la gestion de crise en France et dans le monde. Je veux très sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à cet accueil par leurs dons, leur disponibilité, leur énergie, leur humanité tout simplement. Nous avons expérimenté là une belle fraternité, valeur morale de notre République, et n'en sommes sortis que plus grandis encore, plus solidaires ! **MERCI**

La situation sanitaire. Elle semblait s'améliorer, mais les « vagues » se succèdent ! Quoiqu'il en soit soyons très vigilants et respectons bien les gestes sanitaires. Mais nous savons pouvoir compter sur vous.

La situation politique. En France, nous sommes un peu dans l'incertitude, mais nous gardons l'espoir d'un seul parti unique, celui du bon sens, plus proche des gens, plus soucieux du pouvoir d'achat, qui défende les services publics, résolument écologique et y remette de l'humain. Parfois les rêves deviennent réalités !

La situation internationale. Une guerre vient bousculer notre quotidien, une guerre aux portes de l'Europe, une guerre qui s'enlise et dont on ne voit pas l'issue. Notre commune a apporté son soutien à la population Ukrainienne. En effet, grâce à vous, c'est 4 m³ de dons qui sont partis en Ukraine. Nous vous en remercions.

La situation locale. Vous le verrez sur ce bulletin, Notre budget communal et nos finances restent solides et saines, et je salue ici l'implication des élus et de l'agent communal. Leur travail nous permet de réaliser les projets.

Prudemment, les associations ont repris leurs activités, nous les remercions pour leur dynamisme.

Je vous souhaite, malgré tout, un bel été à toutes et à tous.

Soyez sûrs de mon dévouement.

Michelle Labrouche

CIMETIERE

Dans le cadre des opérations de reprise de concessions en état d'abandon (Voir notre dernier bulletin), des affichages au cimetière et à la Mairie ont été faits.

Pour tous renseignements et **régularisation** de vos concessions, une permanence du bureau d'étude, le cabinet EPOC vous recevra,

le 8 septembre à partir de 14h



FIBRE

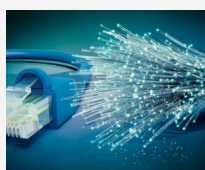
D'ici 6 mois, nous devrions tous être raccordés à la fibre selon le souhait ou pas de chacun.

Vanessa Bactrale et Alexandre Droulez, deux conseillers **Orange** entament leurs démarches sur la commune pour vous informer et prendre RV pour la pose. Si vous êtes déjà client chez **Orange**, ce raccordement est gratuit.

Ultérieurement d'autres opérateurs vous solliciteront.

Pour suivre votre éligibilité

Sur le site de Gironde numérique « haut Mega »



TRAVAUX ET ACHATS DIVERS (décembre 2022 à juin 2022)

Travaux plomberie salle de pause école	1 307,00 €
Fournitures aménagement local associatif	3 124,21 €
Fournitures électriques aménagement local associatif	1 138,12 €
Révision et réparation tracteur	1 453,45 €
Aménagement d'un bureau à la mairie	4 186,80,€
Frais d'étude restructuration cimetièrè, 2 ^{ème} tranche	4 186,80 €
Fournitures diverses aménagement local associatif	2 691,28 €
Achat d'un but pluridisciplinaire (équipement sportif pour la Gare)	1 716,34 €
Travaux raccordement électrique local associatif	1 331,28 €
Réfection de couverture de logement communal	12 818,19 €

Etat civil de décembre 2022 à juin 2022

Naissances : Tous nos vœux et félicitations aux parents		Ils nous ont quittés : Sincères condoléances aux familles et amis	
Emy Smetryns Carpe	Née le 28/02/2022	François Soubie	Le 19/02/2022 à Langon
Augustin Dudit	Né le 18/05/2022	Jean-Claude Laprie	Le 27/02/2022 à La Réole
Mathéo Clerc	Né le 10/06/2022	Claude Roy	Le 21/05/2022 à Captieux
Marius Sacau	Né le 13/07/2022	Christian Belis	Le 25/05/2022 à Langon
		Yvan Techene	Le 10/06/2022 à Langon
Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à tous les nouveaux arrivants.			
Josiane Piet	12, Les Jouandons	Sarah Bellefaye	5 quartier
M. et Mme J-Louis Clerc	2, Tauzin	Camille et Martin de Montbron	6, Bourg-Est
Kimberley Delveudre	17, Les Péous	Mérodie Quesada	2, Le Coulomat
Annie Serrano	2bis, Les Péous	Chadia Sghouri El Idrissi	3 Le Couloumat
Ludivine Smetryns	3ter, Les Péous	Lucas Garcia	2, Lesbordes

LES EMPLOYES COMMUNAUX

Aujourd'hui, notre commune compte 530 habitants, dont plus de 60 enfants qui se retrouvent quotidiennement dans notre école communale. Pour la bonne marche de la commune, les agents communaux, consciencieux et dévoués assurent un travail essentiel, quelquefois ingrat, mais qui mérite notre entière reconnaissance. Nous vous les présentons.

Secrétariat

Laurent, notre secrétaire de mairie, collaborateur direct du maire, il a en charge une multitude de tâches administratives, la gestion financière, les appels d'offres, les demandes de subvention et la gestion du personnel de l'école, de la cantine, la préparation du Conseil municipal ... et il répond à vos nombreuses sollicitations. En veillant avec une extrême vigilance sur les comptes de la commune, il est d'une efficacité redoutable !

Service technique

John, agent technique « multi casquettes », s'occupe de l'ensemble de l'entretien des espaces verts, du stade, de la voirie communale,

des chemins ruraux mais aussi de tous les bâtiments communaux (mairie, école, église, ...), et assure l'entretien du matériel communal. Autonome et responsable, il travaille avec dévouement et rigueur pour embellir le quotidien de notre commune.

Personnel de l'école

Elodie et Sylvie (ATSEM), ont en charge l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les élèves. **Christine et Martine** sont



agents polyvalents, elles partagent leur temps de travail autour de la cantine scolaire, de la garderie et du nettoyage des locaux. Attentives, méticuleuses, elles forment l'équipe indispensable pour une prise en charge, dans les meilleures conditions et en toute sécurité, des enfants de l'école.

BUDGET MUNICIPAL 2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 21	Réel 21	Budget 22	Réel/Bud 21	Bud 22/Bud 21
Dépenses	487 723	317 990	503 143	- 34,80 %	+ 3,16 %
Recettes	487 723	355 566	503 143	- 27,09 %	+ 3,16 %
Solde	0				

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 21	Réel 21	Budget 22	Réel/Bud 21	Bud 22/Bud 21
Produits financiers/ Atténuation charge		898	200	+ %	+ %
Dotations & participations	111 991	113 431	113 365	+ 1,28 %	+ 1,22 %
Excédents antérieurs reportés	146 339		142 854	- 100 %	- 2,38 %
Impôts et taxes	197 693	197 305	204 439	- 0,19 %	+ 3,41 %
Produit des services	20 700	31 977	31 285	+ 54,47 %	+ 51,13 %
Autres produits	11 000	11 955	11 000	+ 8,68 %	0 %
Total	487 723	355 566	503 143	- 27,09 %	+ 3,16 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 21	Réel 21	Budget 22	Réel/Bud 21	Bud 22/Bud 21
Autres charges de gestion courante	56 154	47 641	53 700	- 15,16 %	- 4,37 %
Charges à caractère général	150 308	95 737	200 427	- 36,30 %	+ 33,34 %
Charges de personnel	177 700	158 579	179 200	- 10,76 %	+ 0,28 %
Charges financières	7 613	6 807	7 115	- 10,58 %	- 6,54 %
Charges exceptionnelles	2 000		2 000	- 100 %	0 %
Dotations aux amortissements	7 225	8 024	7 225	+ 11,05 %	0 %
Dépenses imprévues	30 000		30 000	- 100 %	0 %
Transferts entre sections	56 723	1202	23476	- 97,88 %	- 58,61 %
Total	487 723	317 990	503 143	- 34,80 %	+ 3,16 %

TAXES

	Taux votés	Produit 2022 attendu	Moyenne Département
Foncier bâti	33,13 %	117 860 €	43,96 %
Foncier non bâti	48,06 %	10 573 €	56,10 %
		128 433 €	

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par la fusion de la part communale et de la part départementale de taxe foncière bâtie et application d'un coefficient correcteur pour équilibrer ce transfert

Pour mémoire, les taux de taxe d'habitation et foncier bâti ont été reconduits depuis 2018 sans augmentation.

BUDGET MUNICIPAL 2022

BUDGET D'INVESTISSEMENT

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 21	Réel 21	Budget 22	Réel/Bud 21	Bud 22/Bud 21
Dépenses	197 507	89 817	56 678	- 54,52 %	- 71,30 %
Recettes	197 507	56 190	113 343	- 71,55 %	- 42,61 %
Solde	0				

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 21	Réel 21	Budget 22	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Immobilisations en cours			2777	—	
École	13 928	8 705	5 223	- 37,5 %	- 62,50 %
Voirie et reseaux	8 000	8 000		0 %	- 100 %
Bâtiments communaux	31 844		6 292	- 100 %	- 80,24
Autres opération financières	143 735	38 485	99 051	- 73,22 %	- 31,08 %
Total	197 507	55 190	113 343	- 71,55 %	- 42,61 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 21	Réel 21	Budget 22	Réel/Bud 21	Bud 22/Bud 21
Cimetière	13 000	4 152		- 68,06 %	- 100 %
Acquisition de matériel	13 932	3 416		- 75,48 %	- 100 %
Terrain	800			- 100 %	
Aménagement Bourg	7 000			- 100 %	
Stade			3 000	—	
Ecole	33 129	28 691		- 13,39 %	- 100 %
Eglise	6 406	6 405		- 0,016 %	- 100 %
Mairie + annexe			15 000	—	
Voirie et réseaux	24 267	24 267	10 000	0 %	- 58,79 %
Bâtiments communaux	69 131			- 100 %	
Opérations financières	29 842	22 886	28 678	- 23,30 %	- 3,90 %
Total	197 507	89 817	56 678	- 54,52 %	- 71,30 %

Remarques

Budget de fonctionnement :

C'est toujours avec une extrême vigilance que nous gérons les fonds communaux. Il n'y a pas de petites économies, nous entreprenons nous-mêmes tout ce qui peut être de notre compétence : bâtiments, voirie, aménagement intérieur...

Le poste "charges de personnel" est le plus important : notre école communale a 3 classes pour lesquelles nous ne voulons négliger aucun effort, tant nous pensons qu'il s'agit d'un placement à long terme.

Budget d'investissement :

Comme nous l'avons déjà mentionné, la bonne gestion des dépenses de fonctionnement de la commune permet d'équilibrer par autofinancement le budget d'investissement.

BUDGET

SUBVENTIONS

CAUE	100	Comité des fêtes	250
Asso Maire Gironde + France	137	CCAS Le Nizan	2000
Asso des maires ruraux de Gironde	110	Equipe Saint Vincent du Bazadais	500
Ste de chasse Nizan Aubiac	250	Katiola solidarité	100
Asso Anciens combattants	100	Secours catholique Villandraut	200
Club du 3ème âge	250	Association Ukraine	200

INFORMATIONS DIVERSES

LA GUERRE D'ALGERIE : 19 mars 1962-19 mars 2022, 60 ans !

« Il y a 60 ans après un long processus et de difficiles négociations, dans un contexte d'exacerbation des violences, des accords étaient signés entre les représentants du Gouvernement de la République française et ceux du Gouvernement provisoire de la République Algérienne. Signés le 18 mars 1962, les accords d'Evian prévoyaient un cessez-le-feu applicable dès le 19 mars 1962 sur tout le territoire algérien. La paix n'était pas encore là mais un horizon se dégagait pour la sortie de Guerre ». discours officiel de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,

Ce discours a résonné ce samedi 19 mars, comme dans de nombreux lieux du souvenir en France. Ainsi les anciens combattants Nizanais et les membres du Conseil municipal se sont retrouvés près de la stèle dédiée à cet évènement.

Le devoir de mémoire a été fait avec beaucoup d'émotions de part et d'autre avec un dépôt de gerbe. Madame le Maire et son équipe avaient pris soin de préparer un repas offert aux anciens combattants Nizanais et à leurs épouses clôturant cette importante cérémonie où chacun a pu mesurer le poids de ces conflits, les blessures et les cicatrices de toute guerre sur des générations d'hommes et de femmes, qu'il ne faut pas oublier, conscients du bien précieux qu'est la paix !

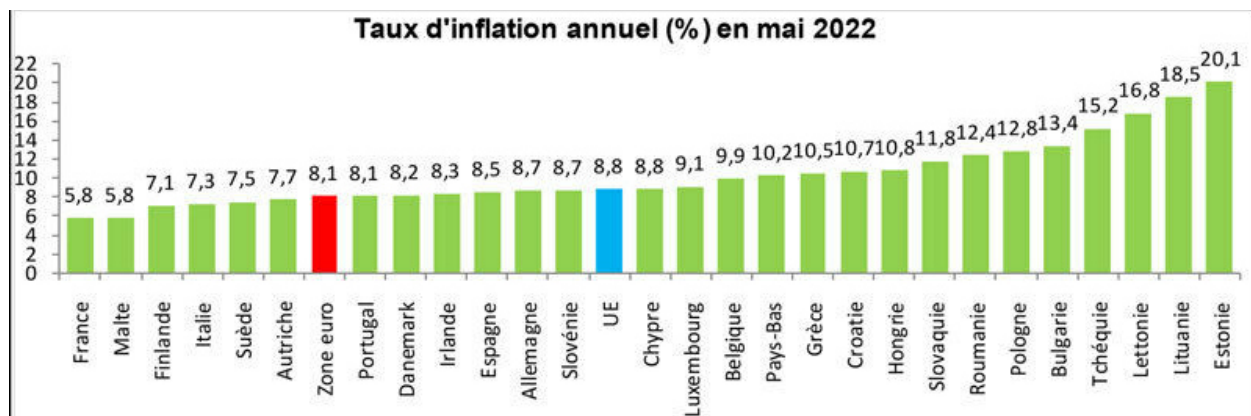


L'INFLATION

Face à des prix qui augmentent, le gouvernement a déclenché plusieurs pistes : chèque alimentaire, prolongation de la remise carburant, ... autant de mesures pour lutter contre la vie chère. Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez et se traduiront sans doute par

quelques inévitables sacrifices. Nous restons ouverts, à votre écoute. Si besoin n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS, à la Mairie.

Pour info, le tableau faisant état de l'inflation dans l'Union Européenne.



INFORMATIONS DIVERSES

LE NOUVEL ADRESSAGE

Comme vous le savez (articles parus dans les deux derniers n°), nous allons bientôt changer d'adresse, courant septembre

Nous sommes partis de plusieurs **constats** :

- Des inversions, des retards de courrier de plus en plus nombreux.
- Des difficultés rencontrées par les transporteurs pour les livraisons.
- Les pouvoirs publics nous obligent à une rationalisation des adresses qui se répand tout autour de nous à la satisfaction des habitants.

Les **avantages** :

- Plus de méprises sur l'adresse, numérotation suivie et logique.
- Le n° correspondant au métrage à partir du bout de votre rue permet aux pompiers et à tous les autres services (fibre, ...) de vous trouver le plus rapidement possible.
- Les nouvelles maisons ne porteront plus des n°bis, ter, etc...

Le conseil municipal vous apportera chez vous votre nouveau numéro gratuit et le mode d'emploi pour toutes les démarches concernant le changement d'adresse dont une partie se fait automatiquement.

Nous assurerons aussi une permanence à la salle des fêtes pour les démarches en lignes qui vous poseraient problème.



LEGENDE

- Route de Pierrot
- Route de Noaillan
- Route de Villandraut
- Route d'Uzeste
- Route de Lesbarres
- Route de Mourey
- Route du Gaye
- Route des Trois

- Route du Moulin
- Route d'Aubergney
- Route de Poussade
- Route de la Piste
- 1 impasse de Caplane
- 2 Impasse de L'Escos
- 3 Impasse de Meillon
- 4 Impasse de Menjolie

- 5 Impasse de Bastor
- 6 Impasse du Mimosas
- 7 Impasse des Primevères
- 8 Impasse du Château d'Eau
- 9 Impasse du Quai
- 10 Impasse Arrebedieu
- 11 Impasse Perron
- 12 Impasse de Ouine

INFORMATIONS DIVERSES

LA LGV (Ligne à Grande Vitesse) ET LE GPSO (Grand projet Sud Ouest)

La LGV ne passera pas par notre commune, pour autant nous serons touchés économiquement : toutes les personnes habitant à moins d'une heure d'une gare vont supporter une partie de l'investissement qui n'est toujours pas définitivement chiffré (14 milliards ?)

Le projet GPSO date de 2005.

Il a 3 axes :

1/ **La LGV Bordeaux-Toulouse** : rapprocher Toulouse de Bordeaux et de Paris, désenclaver économiquement la zone entre Bordeaux et Toulouse (Agen).

2/ **La LGV Bordeaux-Dax** : (au départ Bordeaux-Hendaye) pour rejoindre rapidement l'Espagne.

3/ **Un service RER** (Réseau express Régional) "traversants" à Bordeaux et à Toulouse pour connecter les communes périphériques sans changement de train et gagner 15 min de correspondance en gare centrale.

Avantages espérés :

1/ Gains de temps de 20 minutes à 2 heures (Bordeaux-Espagne).

2/ Moins de camions sur les routes.

Ce que nous lui reprochons

1/ **Financement douteux** : entre autre, le coût de 14 milliards a été calculé par des études qui datent d'il y a 10 ans (avant la guerre en Ukraine et le COVID... et l'inflation voir page 6).

2/ **Communes coupées en 2** dans le sens nord/sud, sur de grandes largeurs (comme pour l'autoroute Bordeaux-Pau) : pour que certains aillent plus vite, les habitants devront prendre plus de temps pour circuler autour de chez eux.

3/ **Bilan écologique dévastateur** pour la vallée du Ciron (dossier spécial dans le prochain n°).

4/ **Avantages peu évidents** :

- un train lancé à 360 KM/H consomme 4 x plus d'énergie qu'un train à 220.

- Le train prévu emporte les camions entiers, et non pas que le chargement des camions : ça ne sortira qu'une centaine de camion à la fois des routes.

- Aller vite à Dax puis changer de train, pour quoi faire ?

Enfin, si Toulouse veut se rapprocher de Paris pourquoi passer par Bordeaux ?

Ce que nous proposons :

1/ Pour aller plus vite ? L'étude de l'agence Claraco est formelle : il faut **aménager les lignes existantes** (on ne perdrait que quelques minutes par rapport au projet LGV), ce serait 3 fois moins cher et moins impactant pour le territoire.

Oui au TGV non à la LGV

2/ que les millions votés par la région pour ce projet pharaonique servent à **faciliter les déplacements sur notre territoire.**

Ils sont contre :

2005 : constitution d'un premier collectif d'élus.

2014 : étude cabinet Claraco souligne les nombreuses et graves failles du projet.

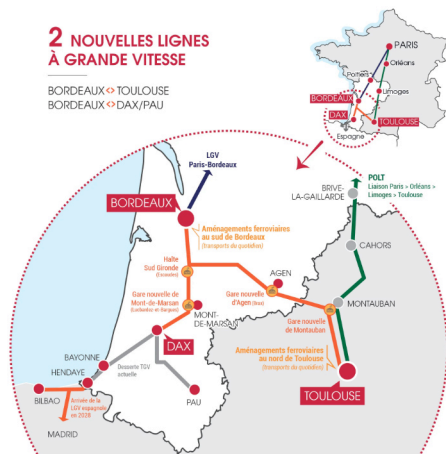
2017 : le président Macron entérine le projet au vu du déficit abyssal de la SNCF.

2022 :

- l'Europe retoque la demande de financement.

- nouveau collectif d'élus, composé de 6 sénateurs, de conseillers départementaux dont le Président, plusieurs députés, plus de 40 communes et leur CDC.

Et n'oublions pas les nombreuses associations de citoyens qui se sont constituées.



Le maire et les conseillers municipaux du Nizan suivent ce dossier et vous tiendront informés

ATELIERS « PREVENTION SENIORS »

Entre vieillir et bien vieillir, il n'y a qu'un pas !

Le service « prévention séniors du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bazadais recense les besoins des plus de 55 ans du territoire, afin de vous proposer des actions au plus près de vos attentes. Vous trouverez ci-joint un questionnaire à remplir. Vos réponses serviront à programmer les futurs ateliers prévention.

Pour tout renseignement, contactez le service prévention du CIAS au **05 56 65 49 51** ou par mail « preventioncias@cdcdubazadais.fr »

INCENDIE : LES AVOCATS SE MOBILISENT GRATUITEMENT

Les avocats Bordelais se mobilisent aux côtés du Département pour les sinistrés et victimes des incendies qui ravagent le Bassin et le Sud-Gironde.

Le Barreau de Bordeaux, en partenariat avec le Département et les collectivités territoriales, orga-

nise des consultations juridiques gratuites à destination de tous les publics, touristes, locaux et professionnels et à compter du 20 Juillet :

Tous les matins à la MDSI de Bazas, de 9h à 12h30

LE COIN DES CONSEILS UTILES

REDUIRE SA FACTURE D'ELECTRICITE

L'agence de la transition écologique (Ademe) donne 3 conseils pour réduire votre facture d'électricité.

- Lorsque vous achetez un équipement, pensez à bien regarder l'étiquette énergie afin d'évaluer la consommation de l'appareil électroménager, au-delà du prix d'achat, son coût d'utilisation.

- Au sein de vos appareils électroménagers, certains sont particulièrement gourmands en énergie, en les identifiant vous pouvez limiter au mieux leur consommation. Choisissez vos appareils en fonction de vos besoins. Privilégiez les programmes « éco ». Préférez le débranchement de vos appareils à la mise en veille.

- Changez l'éclairage de votre logement, privilégiez les lampes à LED ou les lampes fluo-compactes (LFC). Pour le chauffage, installez une régulation et une programmation de chauffage. Si vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique vous pouvez bénéficier de « **MaPrimeRénov** », une aide accessible à tous les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort de leur logement.

COMBIEN DE TEMPS CONSERVER LES PAPIERS PERSONNELS ?

La conservation des documents personnels a pour objectif de prouver l'existence d'un droit ou le respect d'une obligation. Les délais de conservation varient en fonction de la nature du document.

Situation familiale : doivent être conservés de façon permanente.

Les actes d'état civil (copies intégrales et extraits), les jugements de divorce ou jugements d'adoption, les contrats de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs), les livrets de famille, les diplômes.

Assurance :

quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation doivent être conservés **2 ans** à compter de la date du document, de même que le contrat d'assurance.

Assurance vie :

Les contrats doivent être conservés **10 ans**, par le bénéficiaire de l'assurance, dès qu'il a connaissance du contrat.

Factures:

Électricité, eau et gaz doivent être conservés **5 ans**,

Téléphone fixe, mobile et d'abonnement internet doivent être conservés **1 an**.

Quittances de loyer, contrats de location, états des lieux doivent être conservés **3 ans** après la durée de la location.

Activité professionnelle :

Bulletins de salaire, contrat de travail et certificats de travail doivent être conservés **jusqu'à la liquidation de la retraite**. Les **attestations Pôle emploi** doivent être conservées **jusqu'à l'obtention de l'allocation chômage**. Ces documents sont également utiles dans le cadre du calcul des droits à la retraite.

Impôts :

Déclarations de revenus, avis d'imposition et justificatifs utilisés dans le cadre de votre imposition (justificatif de frais réels par exemple) doivent être conservés **3 ans**. Avis d'impôts locaux (**taxe foncière** et **taxe d'habitation**) doivent être conservés **1 an**.

QUE FAIRE PAR CES CHALEURS ? CAP 33

Opération initiée par le Département de la Gironde en partenariat avec la Communauté des Communes du Bazadais, CAP33 proposent des activités culturelles et sportives en famille ou individuellement pour les jeunes de plus de 15 ans.

Retrouvez les activités CAP33

en tapant « CAP33 - Communauté de Communes du Sud Gironde »

Renseignements et inscriptions à la CDC du Bazadais,

du lundi au vendredi, 9h-12h ; 14h-17h, au 06 46 31 59 28



ASSOCIATIONS



L'École de foot recrute garçon et fille entre 5 et 6 ans !
Pour toutes questions et renseignements : Ben au
06 85 09 52 61 ben.gans@hotmail.com



ECOLE

Vendredi 24 juin 2022, les enfants de l'école François Mauriac ont pu présenter à tous leur travail de l'année. Il était question de notre planète que nous devons protéger, tant au sujet de la nature à préserver, que sur le plan humain afin que chacun puisse vivre sereinement avec l'autre. Et cela n'est possible que par la tendresse... Les enfants et leurs enseignantes ont apprécié ce moment de partage fort en émotions au travers des chants et danses. Et le Soleil a fini par nous honorer de sa présence !

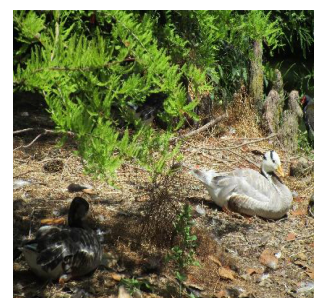


Mardi 28 juin 2022, ce fut la sortie de fin d'année à Bordeaux pour tous les élèves. Afin de prolonger les thèmes de l'année concernant la nature et le « vivre ensemble », les trois classes ont assisté à une représentation moderne de Robin de Bois au Fémina par le biais d'un mini-concert mêlant orchestre symphonique, jazz et slameur. Ce spectacle s'est terminé sur des paroles qui résonnaient particulièrement avec notre deuxième thème :

***« Ta colère est juste, Robin. Mais la violence n'est pas le meilleur moyen de se battre.
Au contraire, c'est le pire... Le meilleur moyen, c'est l'AMOUR... ».***

Par la suite, le pique-niques s'est déroulé au Jardin Public, lieu de nature au milieu de la ville. Les plus grands ont pu découvrir cet endroit grâce à leurs cinq sens.

Cette journée a donc été riche en nouveautés de toutes sortes pour chacun.



L'ÉGLISE SAINT MARTIN DU NIZAN (PARTIE 2)

Au XI^e siècle s'élève donc l'église actuelle qui alors relève de la juridiction de Roquetaillade, la cité alors la plus importante du voisinage. En effet, Bazas, ville alors de première importance où se trouve l'évêché, est la cible d'attaques répétées des Vikings qui remontent la Garonne. Ces derniers ont établi leur quartier général sur une île de l'estuaire et régulièrement pillent Bordeaux et toutes les villes en bord de Garonne et comme Langon est alors le port de Bazas celle-ci est fréquemment mise à sac.

Au XII^e siècle, plus apaisé, l'église fonde l'Ordre du Temple avec comme mission de favoriser les pèlerinages, notamment celui vers Jérusalem occupée alors par les Croisés. Notre village se trouve dans la banlieue de Roquetaillade et, du fait du déclin de Bordeaux puis de Bazas, sur la route des grands pèlerinages : Jérusalem et Saint-Jacques. L'Ordre du Temple installe donc une de ses maisons au Nizan. Ces dernières avaient pour fonction de garantir les fonds permettant les voyages, elles jouaient le rôle actuel d'un « guichet automatique ». Le pèlerin, au lieu de voyager avec de l'or, se contentait de montrer une lettre de garantie et pouvait retirer seulement l'argent nécessaire jusqu'à la prochaine maison templière. Posséder une maison templière sur son territoire est la garantie d'un dynamisme économique. En effet, que fait le voyageur après avoir retiré de l'argent à la banque ? Il le dépense là où il se trouve !

Ensuite, notre église n'évolue que très peu à travers les siècles, il y a certes des moments difficiles pour toutes les églises du Sud-Ouest : Guerre de Cent ans, Guerres de religions, Révolution de 1789.

C'est au XIX^e siècle que Louis-Napoléon Bonaparte, venant d'envahir le Vatican, trouve de bonne politique de lancer une campagne de re-christianisation de la France : processions, pèlerinages, dévotions diverses sont encouragés. La paroisse se dote alors d'une statue de la Vierge de Lourdes dont le pèlerinage est institué (1858). Ce lieu de recueillement est placé à la fourche de deux chemins ruraux importants que les villageois prenaient afin de se rendre aux champs en direction des Jouandons ou au Moulin de Bergosse, aujourd'hui en ruine.

Saint-Martin du Nizan est une église romane du XI^e siècle. Elle est de dimensions modestes, pour accueillir une commune agricole d'une centaine de personnes. Elle connaîtra un agrandissement au XV^e siècle avec la construction du latéral sud en arches gothiques. Si l'on considère notre église actuelle, on constate que Le Nizan est resté un village dont la population ne s'est jamais accrue plus que ne pouvait contenir la nef de son église. Les dimensions et la modestie de la décoration nous dit aussi que les Nizannais n'étaient pas spécialement fortunés.

Frédéric Dufourg



La Motte, ou Roquetaillade.

Depuis la préhistoire, la présence humaine est attestée dans les grottes de Roquetaillade. Cette colline rocheuse truffée de cavernes avec en contrebas le Pesquey, est le lieu idéal pour l'établissement d'un village. Celui-ci prend de l'importance au début de Moyen-âge alors même que le château n'est pas encore bâti. Celui-ci, au XII^e siècle, prendra la forme d'une « motte », une fortification en bois, puis le château actuel sous l'impulsion de Gaillard de la Motte, le neveu du pape Clément V, s'élèvera au XIV^e. A cette époque, Roquetaillade, siège fortifié des la Motte, barons de Bazas et Langon, représente une agglomération comparable à La Réole ou Bazas. Celle-ci déclinera au XV^e siècle jusqu'à être abandonnée au profit des paroisses de Mazère et Roaillan nouvellement créées.

JOURNÉE DU PATRIMOINE SAMEDI 17 SEPTEMBRE



Pour la journée du patrimoine nous vous préparons un jeu d'enquête policière pour re-découvrir le patrimoine de notre commune et notamment notre église. Préparez vos équipes, vos loupes et vos casquettes de détectives

CULTE

Samedi 13 août
Messe au Nizan
18 h 30

NOS ENTREPRENEURS



ANTIQUITÉS - BROCANTE
06 08 21 24 22
CAPMARTIN PATRICK
patrecuptout@orange.fr
33430 LE NIZAN
Rcs: 378 851 778

J'ai dessiné et conçu cette poignée pendant mes soirées et mes week-ends. Aujourd'hui je la fabrique chez moi et je gère cette petite entreprise le soir et le week-end pour le moment. Des versions couleurs viennent tout juste d'apparaître.
Julien Carpe
06 86 72 95 42

Vos voyages en camping-car vont changer !

La solution de confort lors du remplissage de la cuve d'eau potable.



La poignée appuie sur le bouton à votre place
FINI L'ATTENTE INTERMINABLE
et les positions inconfortables.

Fabriqué en Gironde à Bazas

06 34 50 09 97 - lemagicpouce@gmail.com

ACHÈTE
Objets de collection et de brocante
Mobilier...

**VIDE MAISON
DÉBARRAS
DEVIS GRATUIT**

Stéphane Hugault
06 32 08 75 90
hsteph32@gmail.com

REMERCIEMENTS A NOS DONATEURS

La Ferme du Gat, Le Nizan

La rôtisserie Mon Poulet, Foodtruck,
4, chemin de la Passone - Cadillac

LIDL, Bazas

Le Bistrot la Fabrique,
110 Boulevard Albert 1^{er} - Bordeaux

Remerciements aussi pour leurs dons aux particuliers, aux associations, aux communes, à la Communauté de Commune (CDC) du Bazadais.

Groupement des Eleveurs Girondins (GEG),
Toulonne

Château Maillart,
Mazères

Le Bon Appétit (traiteur Dubos),
3, Place l'Horloge - Toulonne



L'unité d'intervention de la Sécurité Civile et l'équipe des bénévoles

Nous avons été enthousiasmés par le magnifique engagement de ces jeunes capables d'intervenir partout dans le monde, dans les conditions les plus difficiles. Nous tenons à leur dire toute notre reconnaissance. Ce fut un honneur pour nous de les servir!

MAIRIE DU NIZAN

Tél. : 05 56 25 11 58 / Fax: 05 56 25 26 90
Courriel : mairie.le-nizan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Mardi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 18 h

Heures de permanence du maire :
mardi et jeudi : 14H00 - 18H00

Merci à tous pour votre solidarité

Pour les packs d'eau qui ont fait un immense plaisir aux pompiers de Bazas.

Pour la nourriture, les produits de soins généreusement apportés à la salle des fêtes qui ont été extrêmement appréciés.

Pour votre disponibilité pour la préparation des repas, le ménage et l'accueil.

Pour l'hébergement assuré par ECOTELIA plébiscité unanimement par tous les militaires.